

# Action sociale infos

Mai 2022

La lettre d'information de l'action sociale du ministère de l'Intérieur



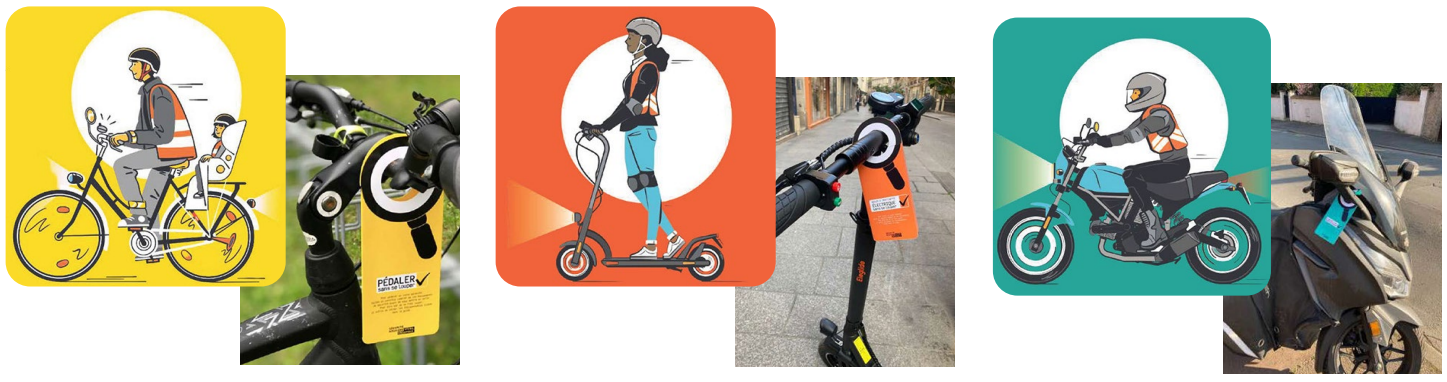
## A LA UNE

### La sécurité routière : c'est aussi au travail !

#### Les journées de la sécurité routière au travail du 9 au 13 mai 2022

Chaque année, la délégation à la sécurité routière (DSR) du ministère de l'Intérieur sensibilise les employeurs et leurs personnels sur le risque routier dans le cadre professionnel : il s'agit à la fois du trajet domicile/travail et des missions réalisées durant la journée qui nécessitent l'utilisation de transports routiers.

Ces journées sont ainsi l'occasion pour le ministère de l'Intérieur de sensibiliser ses agents aux facteurs qui constituent la première cause de mortalité dans le cadre du travail : les accidents de la route.



La DSR met à disposition de nombreux supports : (<https://www.securite-routiere.gouv.fr/employeurs-engages/les-journees-de-la-securite-routiere-au-travail>) afin que chaque service puisse les utiliser dans le but d'informer et prévenir le risque routier.

L'augmentation de 28 % du nombre de cyclistes en 2021 en France par rapport à 2019 a conduit la DSR à accentuer les messages de prévention sur les modes de transport en **deux-roues** : vérification de l'équipement, rappel des règles de circulation, protections indispensables, ... afin de « pédaler sans se louper », selon le titre de la campagne. Plus de 34 % des personnes tuées sur leur trajet domicile/travail sont utilisateurs de deux-roues motorisées alors que seuls 2 % viennent travailler en moto.

Au-delà de la variété des modes de transports et de leurs risques spécifiques, une récente campagne de communication avec le nouveau mot d'ordre « si tu conduis, je raccroche » permet de rappeler, outre **l'interdiction de l'usage du smartphone au volant**, que téléphoner au volant dégrade le niveau de concentration du conducteur, en le rendant davantage acteur de sa conversation que de sa conduite, et multiplie donc le risque d'être impliqué dans un accident corporel. Appeler une personne et se rendre compte qu'elle est en train de conduire, c'est un moment crucial, où l'on peut, par un geste simple - raccrocher - protéger son interlocuteur d'un accident, en lui permettant de consacrer toute son attention à la route.

**A retenir : les mains sur le volant ou le guidon pour la conduite, les mains sur le clavier pour le (télé) travail !**

- Ressources sur le site de la sécurité routière :
- > Mode d'emploi : accroche-guidons « Vélo, moto, trottinette »
  - > Si tu conduis, je raccroche
  - > Dépliant « Téléphone et conduite : connaissez-vous les risques ? »
- Site Intranet de l'action sociale / Actualités à la Une :  
> <http://actionsociale.interieur.ader.gouv.fr/>

## Si tu conduis, je raccroche

**Téléphone et conduite : connaissez-vous les risques ?**

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE ENSEMBLE**

**CONDUIRE SANS TÉLÉPHONE : LES SOLUTIONS**

<p><b>Activez</b> le mode silencieux ou le Mode conduité durant votre trajet</p>	<p><b>Passer-le :</b> coiffez votre téléphone à un passage pendant votre trajet</p>
<p><b>Prévenez vos contacts</b> que vous ne serez pas joignable</p>	<p><b>Prévoyez une pause :</b> vous ne profiterez pour vous détendre et pourrez prendre connaissance des messages reçus.</p>
<p><b>Mettez-le hors de portée :</b> placez votre téléphone dans un endroit que vous ne pourrez pas atteindre en conduisant</p>	<p><b>Éteignez-le :</b> c'est un moyen radical pour résister à la tentation !</p>

**Il faut apprendre à se couper des sollicitations. Je sais que c'est plus facile à dire qu'à faire parce que lorsque nous sommes sollicités, nous nous sentons gratifiés.**  
Laurent Karila, psychiatre et spécialiste de l'addictologie



## Une formation à distance sur les risques routiers professionnels

Conduire pour son travail, que ce soit pour les trajets domicile-travail ou en mission, entraîne des contraintes particulières et expose à des risques professionnels au premier rang desquels les accidents de la route. Ceux-ci constituent la première cause de la mortalité au travail.



Alors que vont se dérouler les journées de la sécurité routière au travail du 9 au 13 mai 2022, **les agents du ministère de l'Intérieur sont plus que jamais invités à se former aux risques routiers professionnels. Une formation est d'ailleurs en ligne**, créée par la sous-direction de l'action sociale et de l'accompagnement du personnel (SDASAP)/DRH, en lien avec la sous-direction du recrutement et de la formation (SDRF)/DRH.

Cette formation, qui dure environ 45 minutes, se compose de quatre modules de sensibilisation à destination des agents. Ils présentent notamment **les différents types et facteurs de risques**, les conséquences pour l'agent, et la responsabilité de l'encadrement et

de l'administration dans la gestion des déplacements et la prévention de ces risques routiers professionnels.

Un quatrième module est plus particulièrement destiné aux professionnels et services chargés de participer à l'élaboration des plans de prévention des risques routiers professionnels (assistants et conseillers de prévention, médecins du travail, inspecteurs santé et sécurité au travail, bureau ressources humaines (BRH).

Vous pouvez vous inscrire à cette formation sur la plateforme **FORMI** de la SDRF/DRH, en tapant dans le moteur de recherche « **Risques routiers professionnels** ».



## La cellule «Allo Discri» du périmètre du Secrétariat général : harcèlements, discriminations, violences sexuelles et sexistes

Compétente pour tous les fonctionnaires relevant du périmètre du Secrétariat général du ministère de l'Intérieur, son bilan annuel a été présenté par Nathalie Simon, responsable de cette structure, lors du comité de suivi des risques psychosociaux (RPS) dans les préfectures du 10 mars et lors de la cellule de veille RPS d'administration centrale du 22 mars dernier.

### Bilan d'activités

Le premier constat est celui de l'augmentation des signalements auprès de la cellule Allo Discri en 2021 : + 28% entre 2020 et 2021 avec 100 signalements pour un volume de 34 600 agents. Cette hausse est de 42 % par rapport à 2019 sans atteindre toutefois le volume de 2018.

### Motivations des signalements

La proportion des motifs de signalement a légèrement évolué en 4 ans mais le harcèlement moral reste le principal motif de saisine de la cellule dans une proportion très importante quelque soit l'année de référence, loin devant les discriminations ou les violences sexuelles et sexistes. Ainsi, en 2021, 68% des signalements font référence à des situations de harcèlement moral, 17 % à des situations de discrimination (6%) ou à du harcèlement moral discriminatoire (11%). Enfin, le nombre d'allégations de harcèlement sexuel reste très faible.

Les principaux critères de discrimination invoqués par les agents sont identiques à ceux de 2020 et 2019 et sont par ordre décroissant : l'origine (4 %), le handicap (4 %) et dans une moindre mesure, l'âge, la grossesse et la situation de famille.

### Typologies des signalants

Les femmes représentant 69 % des signalants, un taux qui reste dans les mêmes proportions que leurs effectifs au sein du périmètre SG (67 % des agents). Par ailleurs, en 2018 et 2019, les agents de catégorie C étaient surreprésentés (respectivement 42 % puis 37 %). En 2020, les signalants relevaient à part égales des 3 catégories et en 2021, les agents de catégorie A apparaissent comme étant surreprésentés (42 % des signalements) alors qu'on observe une relative stabilité de leur répartition sur ce périmètre dans les effectifs.

**Besoin d'aide ?**  
Agents du périmètre du Secrétariat général, le ministère met à votre disposition les numéros suivants :

- La cellule d'écoute**  
Vous êtes victime ou témoin de discrimination ou de harcèlement moral et sexuel : En parler, c'est agir !
- ALLO-DISCRI : 01 80 15 33 00**  
[cellule-allo-discri@interieur.gouv.fr](mailto:cellule-allo-discri@interieur.gouv.fr)
- L'aide psychologique**

Le diagramme en nuage de mots ci-dessus liste : Silence, agir, Harcèlement, Souffrance, Difficultés professionnelles, Discrimination, signaler, soutenir, aider, Stress, se confier, Solitude, en parler, Mal-être, Humiliation, Peur, RPS, Angoisse, écouter, Différence.

**Comment contacter la cellule Allo-Discri ?**  
 Téléphone : **01 80 15 33 00**  
 Courriel : [cellule-allo-discri@interieur.gouv.fr](mailto:cellule-allo-discri@interieur.gouv.fr)  
 Intranet : <http://egalite-diversite.interieur.ader.gouv.fr/>  
 Courrier postal : Cellule Allo-Discri – Ministère de l'Intérieur – Place Beauvau (immeuble Lumière) – 75008 Paris

# Séminaire annuel des conseillers mobilité carrière (CMC) de la Police nationale

Du 21 au 25 mars 2022, la mission de reconversion et de réorientation de la Police (M2RP) organisait son séminaire annuel des conseillers mobilité carrière (CMC) dans les locaux du Centre de ressources d'expertise et de performance sportive (CREPS) de Dinard [35].

Ce regroupement a permis des temps d'échanges sur leurs pratiques et les situations rencontrées, notamment durant la période de confinement. **La crise sanitaire n'a pas provoqué de changement majeur dans la qualité du service proposé par la M2RP aux agents et à ses partenaires, qui ont continué à être suivis grâce aux différents outils de communication à distance.**

Les travaux étaient consacrés à l'accompagnement des agents en grande difficulté. **En effet, la tendance, observée les années précédentes, d'une augmentation des demandes d'accompagnement de ce public auprès des CMC de la M2RP, s'est encore accrue.**

Dans ce cadre, deux conseillers mobilité carrière ayant accompagné vers un reclassement des policiers déclarés inaptes à exercer leurs fonctions, ont fait part de leur expérience et ont décrit les différentes étapes de ce processus souvent long et complexe. Ils ont notamment présenté le dispositif de la période préparatoire au reclassement, encore mal connu des agents et des services. Une policière inapte à des fonctions opérationnelles de Police, actuellement en détachement en tant qu'agent administratif au sein d'une préfecture et son actuel chef de service ont apporté leur témoignage par vidéo et expliqué le rôle déterminant de la conseillère mobilité carrière de la M2RP tout au long de ce parcours de reclassement.

Laurence Chevreau-Fonteneau, médecin du travail, coordinatrice zonale pour la médecine de prévention pour la zone de défense et de sécurité Ouest a participé activement à ces travaux et son expertise a permis de mieux appréhender le rôle des médecins de prévention dans la prise en compte et le suivi des agents déclarés inaptes.



Au cours de ce séminaire, Tiphaine Pinault, sous-directrice de la prévention, de l'accompagnement et du soutien de la DRCPN, est intervenue pour présenter **le projet de création d'un réseau de conseillers d'accompagnement RH des agents.**

Pour contacter la M2RP, rendez-vous sur l'Intranet DRCPN / Rubrique « Prévention, Accompagnement, Soutien personnels » / Familles / Transition professionnelle ou directement par mél aux adresses suivantes (selon votre zone d'affectation) :

Centrale : [drcpn-m2rp-adm-centrale@interieur.gouv.fr](mailto:drcpn-m2rp-adm-centrale@interieur.gouv.fr)

Standard : **+33 (0)1 80 15 46 96**

Zone Île-de-France : [drcpn-m2rp-idf@interieur.gouv.fr](mailto:drcpn-m2rp-idf@interieur.gouv.fr)

Zone Nord : [drcpn-m2rp-nord@interieur.gouv.fr](mailto:drcpn-m2rp-nord@interieur.gouv.fr)

Zone Est : [drcpn-m2rp-est@interieur.gouv.fr](mailto:drcpn-m2rp-est@interieur.gouv.fr)

Zone Sud-Est : [drcpn-m2rp-sud-est@interieur.gouv.fr](mailto:drcpn-m2rp-sud-est@interieur.gouv.fr)

Zone Sud : [drcpn-m2rp-sud@interieur.gouv.fr](mailto:drcpn-m2rp-sud@interieur.gouv.fr)

Zone Sud-Ouest : [drcpn-m2rp-sud-ouest@interieur.gouv.fr](mailto:drcpn-m2rp-sud-ouest@interieur.gouv.fr)

Zone Ouest : [drcpn-m2rp-ouest@interieur.gouv.fr](mailto:drcpn-m2rp-ouest@interieur.gouv.fr)

Outre-mer : [drcpn-m2rp-outremer@interieur.gouv.fr](mailto:drcpn-m2rp-outremer@interieur.gouv.fr)

Pour en savoir plus : <http://drcpn.minint.fr/>

## Une équipe de réservistes pour la prévention du suicide

La Cellule alerte prévention suicide de la DRCPN a recruté une équipe de réservistes dédiée à la prévention du suicide.

Ces **19 réservistes** issus des corps d'encadrement et d'application et de commandement ont été formés pendant 5 jours, du 28 mars au 1<sup>er</sup> avril, au Programme de mobilisation contre le suicide. Ils ont également rencontré durant cette formation les réseaux de soutien de la Police nationale afin de bien comprendre leurs rôles et leurs missions.

Ils vont désormais faire connaître, sur l'ensemble du territoire et dans tous les services de police, les actions de prévention à mettre en œuvre et l'ensemble des acteurs des réseaux de soutien sur lesquels s'appuyer. Ils présenteront également le nouveau support « **Programme de mobilisation contre le suicide : guide opérationnel** » auprès de l'ensemble des encadrants.

**Cette équipe totalement dédiée à l'organisation de sessions de sensibilisation permettra de faire progresser la culture de prévention et la connaissance des bonnes pratiques à développer.**

Le DRCPN, Simon Babre, accompagné de Tiphaine Pinault, sous-directrice de la prévention, de l'accompagnement et du soutien les ont remerciés et encouragés pour leur implication.

Mobilisons-nous contre le suicide ! Nous sommes tous engagés et concernés plus que jamais dans cette mobilisation et tous ensemble nous pouvons nous entraider.

Pour en savoir plus : <http://drcpn.minint.fr>



## Journées prévention santé (JPS Police)

### JPS à la DDSP de Troyes (10)

La DRCPN organise une Journée prévention santé (JPS Police), le 17 juin 2022 à la direction départementale de la sécurité publique (DDSP) de Troyes.

Au programme, animations et ateliers organisés en partenariat avec les mutuelles (Intériale et MGP) et la Fédération sportive de la Police nationale (FSPN).

Ces actions offrent aux personnels de la Police nationale une opportunité de s'informer sur les thématiques de la santé, de l'ergonomie au travail, de l'évaluation de la condition physique, de l'alimentation, de la gestion du stress avec des ateliers de sophrologie et de la sécurité routière dans le but de renforcer la prévention en matière de santé au travail.

### Un module destiné aux agents travaillant de nuit est programmé la veille de la JPS.

Les fonctionnaires de police pourront bénéficier des recommandations d'un professionnel sur le sommeil, la nutrition et les troubles musculo-squelettiques. Des conseils visant à mieux récupérer en adaptant les cycles de repos et de sommeil seront donnés. Une séance de sophrologie est également proposée.

### JPS à la DDSP de Tarbes (65)

Une JPS s'est déroulée le **mardi 12 avril 2022** de 9 h 00 à 17 h 00 au sein de la direction départementale de la sécurité publique (DDSP) de Tarbes (65).

Plus d'une soixantaine de fonctionnaires de la DDSP ainsi que quelques fonctionnaires de la circonscription de sécurité publique de Lourdes y ont participé.

Plusieurs ateliers ont été organisés par les différents intervenants (MGP, Intériale, GMF, FSPN) : des ateliers d'alimentation et santé, d'analyse de la composition corporelle, de dépistage et d'évaluation du stress avant une intervention, d'ergonomie sur le poste de travail (véhicule et bureau). Des conseils ont été donnés afin de porter son équipement de manière équilibrée sur l'ensemble du corps, des activités sportives (combiné policier) ont été dispensées ainsi que des techniques de récupération brève et un atelier conduite d'urgence et préventive.



Un module destiné aux « nuiteux » a également été organisé la veille à 21 h 15 lors de la prise de service des agents.

Cette journée et le module nuit ont été très appréciés par les fonctionnaires. Les conseils préventifs ont été très riches.

**Vous souhaitez organiser une JPS, vous pouvez contacter le pôle partenariats de la DRCPN :**

Véronique Merlin – **01 80 15 48 49** – Courriel : [veronique.merlin@interieur.gouv.fr](mailto:veronique.merlin@interieur.gouv.fr)



## 0800 738 314 : le numéro d'aide psychologique

**Difficulté personnelle ou professionnelle, angoisse liée au contexte actuel, vous avez besoin de parler, d'être écouté, de partager ?**

**Un psychologue est là pour vous soutenir.**

**0 800 738 314**

Service & appel gratuits depuis un poste fixe ou mobile

Appels anonymes et gratuits depuis un poste fixe ou mobile

Accessibles 24 heures sur 24 – 7 jours sur 7

Une plateforme accessible en ligne : [www.pros-consulte.com](http://www.pros-consulte.com)

Possibilité de télécharger de son smartphone une application Pros-Consulte.

Retrouvez la documentation sur le site Intranet de l'action sociale dans la rubrique « Actualités » :

<http://actionsociale.interieur.ader.gouv.fr/>



## Mesures d'accompagnement en matière de logement

Afin de favoriser l'installation des agents en situation de mobilité professionnelle, le ministère propose plusieurs dispositifs en matière de logement :

### Le logement locatif social

Le ministère de l'Intérieur dispose d'un parc de logements sociaux en Île-de-France et dans plusieurs départements de province.

Pour tout renseignement : <http://actionsociale.interieur.ader.gouv.fr/index.php/logement/14-le-logement-du-parc-social>

### Le cautionnement des loyers

Pour les agents souhaitant se loger dans le secteur privé mais ne disposant pas de garant, le ministère de l'Intérieur propose un dispositif de cautionnement gratuit assuré par les fondations Louis Lépine pour les agents affectés à la préfecture de Police et Jean Moulin pour les agents affectés en administration centrale, dans les préfectures d'Île-de-France et dans les services territoriaux de l'État.

Pour tout renseignement : <http://actionsociale.interieur.ader.gouv.fr/index.php/logement/818-le-logement-du-parc-prive>

### Le prêt d'aide au logement locatif

Le ministère de l'Intérieur, par le biais de la fondation Jean Moulin, propose également le prêt « aide au logement locatif » sans intérêt, d'un montant maximum de 3 000 € destiné à financer les frais liés au changement de résidence dans le cadre locatif suite à un évènement professionnel ou personnel.

Pour tout renseignement et constitution du dossier : [fjm-prets@interieur.gouv.fr](mailto:fjm-prets@interieur.gouv.fr)

### Le prêt à taux zéro du ministère de l'Intérieur (PTZMI)

Le ministère de l'Intérieur facilite l'acquisition de la résidence principale de ses agents, avec son prêt à taux zéro. Le PTZMI est un prêt complémentaire aux autres prêts immobiliers, sans intérêt, accordé sous condition de ressources, destiné aux fonctionnaires affectés en Île-de-France, dans les Alpes-Maritimes, les Bouches-du-Rhône, la Gironde, le Nord, le Bas-Rhin, le Rhône et le Var. Le ministère de l'Intérieur prend à sa charge les intérêts du prêt et également l'assurance qui s'y rattache.

La gestion du PTZMI est confiée au crédit social des fonctionnaires (CSF), joignable au **01 71 25 17-00** - [www.csf.ptzmi](http://www.csf.ptzmi)

### Le partenariat avec la fédération des Coop'HLM

La fédération des Coop'HLM propose différentes formules d'accession sociale à la propriété sur tout le territoire : la location-accession, le bail réel solidaire, l'achat d'un logement social, la construction de sa maison.

Pour avoir connaissance des différents programmes :

[www.bienveo.fr/accessionmi/achat](http://www.bienveo.fr/accessionmi/achat)



## Le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA)

### Aides de l'État et offres de stage pour les enfants des agents du ministère de l'Intérieur

Votre enfant a 17 ans ? Il cherche un emploi dans l'animation pour les prochains étés ? Pourquoi ne pas se former au BAFA ?

#### Qu'est-ce que le BAFA ?

Le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) est un diplôme qui permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs. Pour obtenir le BAFA, il est nécessaire de suivre une formation, composée d'une session générale suivie d'un stage pratique, complétée par une session d'approfondissement ou de qualification. Il faut avoir au moins 17 ans pour s'inscrire mais la démarche administrative sur le site Internet du [BAFA/BAFD](http://www.bafo.fr) est autorisée 6 mois avant.

#### Les aides

Il est possible de bénéficier des aides des collectivités territoriales, parfois en échange d'heures « d'engagement citoyen ».

Jusqu'à présent, une aide de la caisse d'allocations familiales était également attribuée par la CAF à tous les stagiaires, qu'ils soient ou non allocataires, sans conditions de ressources.

D'un montant de 92 €, [cette aide](#), après la participation à une session d'approfondissement ou de qualification est versée sur demande présentée dans un délai de 2 mois.

**Depuis 2022, une aide supplémentaire de 200 € est destinée aux jeunes qui ont commencé leur formation aux métiers de l'animation, afin de les encourager à s'inscrire à la troisième étape [approfondissement ou qualification] du BAFA, sans conditions de ressources.**

L'objectif est de remédier au manque de main-d'œuvre du secteur : plus de 5 000 postes dans les métiers de l'animation seraient à pourvoir.



#### Comment sera versée cette aide ?

Cette aide exceptionnelle de 200 € est attribuée sans conditions de ressources, pour les stages effectués entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2022. Elle est déduite de leur coût par l'organisme de formation : l'avance de cette partie des frais n'est donc pas nécessaire. Les stagiaires qui étaient déjà inscrits à une session d'approfondissement ou de qualification pourront être rétroactivement remboursés du montant de l'aide par l'organisme de formation.

#### Quel est le coût de la formation ?

Le coût de la formation varie entre 800 € et 900 €.

#### Pour plus d'informations sur les offres :

- Site Internet de la FJM : <https://www.fondationjeanmoulin.fr/vos-enfants/sejours-jeunes/stages-bafa-ete/>
- Site Internet d'ANAS : <https://www.anas.asso.fr/single-post/offre-bafa-au-centre-de-treveneuc>

Source : [service-public.fr](http://service-public.fr)

## Vous cherchez une place en crèche pour la rentrée ?

### > Si vous travaillez en administration centrale sur les sites de Beauvau, Lumière et Nanterre

La fondation Jean Moulin assure la gestion de trois crèches qui accueillent les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans, des fonctionnaires du ministère de l'Intérieur.

Contactez directement la directrice de la crèche pour pré-inscrire votre enfant. Une commission se tiendra en juin attribuant les places en fonction des disponibilités par section.

- Pour la crèche Beauvau au **01 40 07 25 04**.
- Pour la crèche de Lumière au **01 80 15 42 94**.

Dans les crèches des sites de Beauvau et de Lumière, sont admis prioritairement et dans la mesure des places disponibles, les enfants dont le père ou la mère travaille en administration centrale.

Dans la crèche de Nanterre, sont admis, dans la mesure des places disponibles, les enfants dont le père ou la mère sont employés dans l'une des administrations signataires d'une convention de réservation avec la fondation Jean Moulin.

### Pour en savoir plus :

<https://www.fondationjeanmoulin.fr/vos-enfants/creches/>  
<http://actionsociale.interieur.ader.gouv.fr>

### Contact :

- Site de Beauvau : [creche.beauvau@interieur.gouv.fr](mailto:creche.beauvau@interieur.gouv.fr)
- Site de Lumière : [creche.lumiere@interieur.gouv.fr](mailto:creche.lumiere@interieur.gouv.fr)
- Site de Nanterre : [creche.nanterre@fondationjeanmoulin.fr](mailto:creche.nanterre@fondationjeanmoulin.fr)

### > Si vous travaillez sur le site de Levallois-Perret

Une crèche à Levallois-Perret est destinée spécifiquement aux agents du Pôle de renseignement.

Contact : le service départemental d'action sociale de la préfecture des Hauts-de-Seine - Tél. **01 40 97 25 68**

### > Si vous travaillez sur le site de Garance

Pour les enfants des agents affectés sur ce site, des places en crèche sont mises à disposition au sein de trois structures :

- **Vincennes** : actuelle crèche « Les petites canailles », située au 37, rue Céline Robert.

[www.lespetitescanailles.fr/creche/les-petites-canailles-vincennes/](http://www.lespetitescanailles.fr/creche/les-petites-canailles-vincennes/)

- **Saint-Mandé** : crèche « Les petites canailles », située au 3 bis, rue du Poirier.

[www.lespetitescanailles.fr/creche/les-petites-canailles-saint-mande/](http://www.lespetitescanailles.fr/creche/les-petites-canailles-saint-mande/) - Tél. **01 58 83 48 35**.

- **Montreuil** : « Les petits chaperons rouges », crèche située au 259-261, rue de Paris - Tél. **01 41 05 76 62**.



### Pour en savoir plus :

Direction des ressources et des compétences de la Police nationale / Sous-direction de la prévention de l'accompagnement et du soutien / Bureau des politiques ministérielles de l'enfance et du logement / Pôle Enfance.

Tél. **01 80 15 46 84 / 86**

### > Si vous travaillez à la préfecture de Police de Paris

Pour les personnels affectés à la préfecture de Police, consultez la rubrique « Action sociale » du site Intranet de la DRH de la préfecture de Police : <http://drh.ppol.mi/>

Les agents affectés à la préfecture de Police, intéressés par une place en crèche peuvent faire acte de candidature par voie électronique en transmettant les pièces nécessaires à l'adresse électronique suivante : [pp-drh-sdas-baspe@interieur.gouv.fr](mailto:pp-drh-sdas-baspe@interieur.gouv.fr) en indiquant leur identité et leurs coordonnées téléphoniques professionnelles et/ou personnelles.

### Pour en savoir plus :

Tél. **01 56 06 17 86 / 88** - <http://drh.ppol.mi/>

> Si vous travaillez dans les autres services du ministère, vous pouvez vous rapprocher de votre référent RH et/ou du service « action sociale » de votre département : [annuaire des responsables de l'action sociale](#).

### > En tant qu'agent de l'État

L'État signe des conventions avec des crèches, publiques ou privées, auxquelles il verse une rémunération en échange de l'accueil prioritaire d'enfants des agents de l'État.

Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès de votre service d'action sociale et de votre section régionale interministérielle d'action sociale (SRIAS).



Vous souhaitez bénéficier de plus de temps pour lire la lettre de l'action sociale chez vous ?

Vous partez en retraite et souhaitez continuer à suivre l'actualité du ministère de l'Intérieur avec la lettre d'action sociale et l'Acturetraite ?

**Une solution** : adressez-nous votre adresse électronique personnelle sur la boîte : [action.sociale@interieur.gouv.fr](mailto:action.sociale@interieur.gouv.fr) avec vos nom, prénom et votre position administrative (en activité ou en retraite).

Vous recevrez ainsi les lettres électroniques « Action sociale Infos » bimensuelle et « Acturetraite » annuelle et serez informé(e) régulièrement de l'actualité sociale ministérielle et interministérielle.



## Un élève chien guide d'aveugle pour l'accessibilité numérique des administrations : entretien avec son maître

**Denis Cottin, vous êtes chef du bureau des applications d'appui aux agents à la direction numérique (DNUM) et vous formez actuellement, tout en travaillant, un jeune labrador prénommé Sauron, pouvez-vous nous expliquer dans quel cadre ?**

Cet apprentissage d'un élève chien guide d'aveugle de l'École de chiens guides de Paris s'inscrit dans le travail d'accessibilité numérique des services de l'État.

D'autres dispositifs visant à ce que toute personne en situation de handicap puisse accéder de manière égale aux services existent, comme l'intégration d'une audiodescription, l'amélioration de la lisibilité sur un écran des pages de ses sites internet, la facilitation de la navigation entre celles-ci.

L'accessibilité numérique est définie par le Référentiel général d'accessibilité pour les administrations (RGAA) qui découle de l'obligation d'accessibilité imposée par l'article 47 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Cette loi fait de l'accessibilité une exigence pour tous les services de communication publique en ligne de l'État, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent.

Pour l'ensemble de ces raisons, la DNUM a accepté que je débute l'apprentissage d'un jeune chien guide d'aveugle au sein de ses bâtiments. Sauron est arrivé le 14 mars 2022 pour une durée d'une année.

### Comment se déroule l'apprentissage de Sauron ?

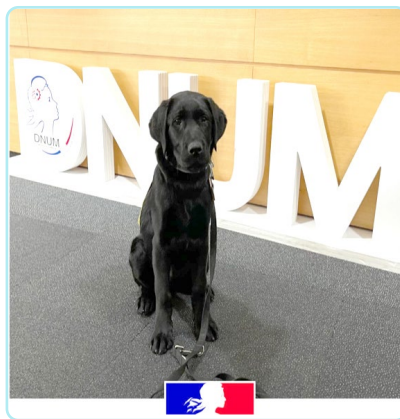
Il s'habitue bien aux différents locaux de Lumière mais aussi d'autres bâtiments du ministère.

Son apprentissage sera le même que celui des autres chiots : à 3 mois le chiot arrive en famille d'accueil pour ses premiers apprentissages : propreté, obéissance et socialisation. Les moniteurs professionnels de l'École travaillent en lien avec les familles d'accueil bénévoles afin de conseiller et accompagner vers les bons comportements à faire adopter au chiot dans un grand nombre de situations et d'environnements différents : bureaux, cinéma, transports, marchés, transports en commun, supermarchés, escalators, cabinet médicaux.

Après 9 à 10 mois en famille d'accueil, le chien passe son certificat d'entrée en éducation. Il est principalement évalué sur ses capacités d'apprentissage et son équilibre émotionnel.

### Quels sont les apports de cette expérience ?

Au titre de la démarche de service : la DNUM s'engage pour un meilleur respect du RGAA dans ses systèmes d'information en favorisant l'insertion des personnes en situation de handicap avec l'aide d'œuvres associatives.



A titre personnel, c'est ma première expérience de famille d'accueil avec un bénévolat très enrichissant qui permet de plus de **créer du lien au sein du bureau : cela renforce la cohésion d'équipe avec un temps de trajet rallongé car Sauron suscite beaucoup d'attentions et de conversations... Le chien guide est gage d'inclusion pour les personnes déficientes visuelles.**

### Quels conseils donneriez-vous à un agent qui souhaiterait accomplir cette mission ?

Savoir donner du temps matin, midi et soir, week-end inclus car son éducation s'inscrit

dans la durée. Le nombre d'apprentissages est conséquent : socialisation, comportement envers les humains, les congénères ou d'autres animaux, stimulations auditives et visuelles, premiers pas dans la vie urbaine...

Tout le monde peut devenir famille d'accueil, y compris en appartement : l'immeuble doit être équipé d'un ascenseur car les chiens ne doivent pas monter d'escalier avant leur 6 mois.

### Pour en savoir plus : [www.chiensguidesparis.fr](http://www.chiensguidesparis.fr) :

L'École de chiens guides de Paris, reconnue d'intérêt général, a été inaugurée en 1987. Elle est affiliée à la **Fédération française des associations de chiens guides d'aveugles** et à l'**International guide dog fédération**. Elle propose un accompagnement personnalisé sur le long terme de chaque personne aveugle ou malvoyante ayant fait la demande de chien guide.

Les missions de l'école : élever, éduquer, remettre gratuitement des chiens guides à des personnes aveugles ou malvoyantes et assurer le suivi des binômes.

### Quelques chiffres :

- + de **1 100** demandes satisfaites depuis l'inauguration
- + de **80** naissances de chiots par an
- + de **80** élèves chiens guides en familles d'accueil
- + de **30** chiens remis chaque année
- 250 binômes** maître/chien guide suivis (en activités)



## Visite de l'encadrement de la DRH aux agents du bureau des pensions et allocations d'invalidité (BPAI)

Le 7 avril 2022, Jean-Philippe Legueult, adjoint à la sous-directrice des ressources humaines et Christophe Lantéri, nouveau sous-directeur de l'action sociale et de l'accompagnement du personnel, nommé le 7 mars dernier, sont venus à Draguignan rencontrer l'équipe du BPAI. La visite des locaux a été l'occasion d'un échange avec chaque agent sur ses missions au quotidien et ses conditions de travail.



Lors d'une réunion conviviale autour d'un café, Jean-Philippe Legueult et Christophe Lantéri ont rappelé à tous les agents l'importance des missions du BPAI visant à garantir le bon déroulement de moments clés des agents du ministère de l'Intérieur : le départ à la retraite et le bénéfice de prestations d'invalidité.

Christophe Lantéri a remercié les agents pour le bon achèvement de la réforme de la gestion des pensions qui a conduit à une nouvelle répartition des tâches avec le service des retraites de l'État (SRE). L'investissement du BPAI a également été souligné pour la correction des périodes de carrière manquantes dans les comptes individuels de retraite des agents visibles dans l'ENSAP. Une pénalité de 51,42 € évitée pour chaque correction, pour un total économisé de près de 200 000 € cette année.

Jean-Philippe Legueult a souligné l'effort important de fiabilisation des données dans DIALOGUE, qui doit être poursuivi par les gestionnaires des bureaux de ressources humaines (BRH), afin de permettre une alimentation de qualité de l'espace numérique sécurisé des agents publics (ENSAP) au profit de tous les agents du ministère de l'Intérieur.



## Déclaration d'impôt sur le revenu : nouveautés et que faire en cas d'erreur ?

L'ouverture de la déclaration des revenus de 2021 est marquée par certains changements et par la reconduction de certaines exonérations ou crédits d'impôt.

### Les principales nouveautés pour la déclaration des revenus et des charges de 2021 concernent :

- les barèmes kilométriques 2022 pour les voitures et deux-roues.
- des exonérations :
  - > la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat ;
  - > l'indemnité inflation ;
  - > les frais professionnels de télétravail engagés en 2021.
- le crédit d'impôt pour l'installation d'une borne de recharge de voiture électrique.
- les dons aux associations : prolongement du plafond à 1 000 € de la déduction fiscale pour 2022.
- la réduction d'impôt majorée à 75 % pour les dons aux associations culturelles.
- Le crédit d'impôt pour un premier abonnement à un titre de presse reconduit en 2022.
- Le crédit d'impôt lié à l'emploi d'un salarié à domicile étendu aux services rendus hors domicile.
- le maintien du crédit d'impôt pour la transition écologique (CITE) en cas d'acompte versé ou de devis accepté avant 2021.

### Que faire en cas d'erreur de pré-remplissage ?

Le service de déclaration des revenus en ligne a été suspendu du 8 au 11 avril 2022 en raison d'erreurs de pré-remplissage de la déclaration de revenus pour certains agents publics.

À la suite des expertises effectuées, la Direction générale des finances publiques (DGFiP) a établi que l'écart dans le pré-remplissage de la déclaration de revenus touchait les seuls agents des trois fonctions publiques qui ont réalisé des heures supplémentaires en 2021. Environ un million de contribuables, soit moins de 2 % de l'ensemble des foyers fiscaux sont concernés et notamment les enseignants.

Concrètement, cet écart concerne les traitements et salaires qui figurent aux cases 1AJ / 1BJ et les heures supplémentaires exonérées d'impôt des cases 1GH / 1HH.

**Attention :** Avant de faire leur déclaration de revenus, les agents publics qui ont effectué des heures supplémentaires exonérées en 2021 doivent bien vérifier la cohérence entre les montants indiqués dans la déclaration de revenus pré-remplie et ceux mentionnés sur l'attestation fiscale annuelle délivrée par l'employeur pour l'année 2021 ou le montant net imposable de l'année qui figure sur leur bulletin de paie de décembre 2021.



### Que faire si vous avez déjà validé une déclaration erronée ?

Vous pouvez corriger votre déclaration en ligne, même après signature et validation, avant les dates limites fixées le 24 mai, le 31 mai ou le 8 juin selon votre département de résidence.

Le prélèvement à la source appliqué aux contribuables concernés n'a nullement été affecté par ces écarts de pré-remplissage.

La DGFiP enverra, prochainement et personnellement à chaque contribuable identifié, la marche à suivre pour corriger la déclaration de revenus, par courriel ou par lettre. Un suivi spécifique sera opéré afin de vérifier que les modifications ont bien été effectuées et que personne ne subira pas de conséquences négatives suite à cet incident.

**À savoir :** La DGFiP se tient à la disposition des contribuables en cas de questions via les canaux de communication habituels, comme la messagerie sécurisée de l'espace en ligne, le numéro d'appel 0809 401 401 ou le service des impôts.

Source : [Service Public.fr](https://www.service-public.fr)





## A la préfecture de l'Oise...

### Les enjeux « Égalité, diversité et lutte contre les violences faites aux femmes »

En mars la préfecture de l'Oise s'est mobilisée sur les sujets « Égalité, diversité et lutte contre les violences faites aux femmes ». Les 8 et 17 mars 2022 ont été l'occasion, sous deux formats différents, d'aborder et d'échanger sur ces thématiques importantes.

A l'occasion de la Journée internationale des droits de la femme, le 8 mars, Corinne Ozjehowski, la préfète de l'Oise, a réuni 40 femmes fonctionnaires lors d'un déjeuner autour de 4 thèmes :

- égalité professionnelle,
- conciliation vie privée et vie professionnelle,
- lutte contre les violences faites aux femmes,
- lutte contre les violences dans le milieu professionnel.

Les échanges ont été riches grâce à la participation de femmes investies sur ces sujets et de diverses origines : gendarmerie, police, préfecture, SDIS, collectivités et associations ...

Le 17 mars, un café débat sur la lutte contre les violences faites aux femmes a réuni 30 agents de la préfecture et des directions départementales interministérielles (DDI).

L'occasion pour le Docteur Valet du centre hospitalier de Beauvais de présenter des exemples de situations rencontrées et de partager son expérience. Mme Hassini, déléguée aux droits des femmes et à l'égalité, a quant à elle, présenté ses missions, les politiques publiques et les outils déployés dans le département.

Ces deux présentations sont disponibles sur le site Intranet de la préfecture de l'Oise : <http://intranet60.interieur.ader.gouv.fr/Thematiques/Egalite-Professionnelle-et-Diversite/>



### Un don du sang au sein de la préfecture de l'Oise

Le 1<sup>er</sup> mars 2022 la préfète de l'Oise a souhaité mobiliser largement les services de l'État pour une opération de collecte de sang en lien avec l'Établissement français du sang (EFS) au sein des salons de la préfecture. Cette manifestation a rencontré un vif succès, ce sont 45 agents qui se sont mobilisés pour donner leur sang dont 11 primo-donneurs. La préfète et le directeur de cabinet ont fait partie des donneurs.



Contact : **Anne-Charlotte Bertrand**, directrice et référente départementale « égalité professionnelle et diversité » à la préfecture de l'Oise - Courriel : [sgc-direction@oise.gouv.fr](mailto:sgc-direction@oise.gouv.fr)



## Le centre européen de rééducation du sportif (CERS) de Capbreton accueille en priorité les policiers blessés

Le CERS de Capbreton qui accueille en priorité les sportifs de haut niveau, les militaires et les gendarmes est désormais ouvert aux policiers.

Le CERS est spécialisé dans la réhabilitation des affections de l'appareil locomoteur (pathologies du genou, de l'épaule, du rachis, de la cheville...) dans la phase de réathlétisation à distance de l'opération.

A cet effet, il dispose d'une équipe pluridisciplinaire comprenant des médecins, kinésithérapeutes, infirmiers, préparateurs physiques et mentaux, ergothérapeutes, psychologues, diététiciens...

Les policiers blessés en service pourront être orientés vers cette structure sur prescription médicale et être admis après accord de la commission médicale du CERS.

Pour toute question sur les conditions d'admission et la prise en charge, n'hésitez pas à contacter la mission d'accompagnement des blessés de la Police nationale ou à vous rendre sur le site Internet du centre du CERS : <https://cers-capbreton.ramsaysante.fr/>

La MAB apporte un soutien sur la durée et un accompagnement personnalisé à chaque policier blessé de 9 h 00 à 18 h 00 au **06 80 78 05 03** ou **06 47 99 19 52**.



## Du côté de la FJM...

### Vous avez soif de découvertes ?



Alors réservez dès à présent votre séjour été dans nos résidences pyrénéennes de Saint-Lary (ouverture le 25 mai) et Font-Romeu (ouverture le 4 juin) et partez à la découverte des richesses innombrables de nos terroirs !

Pour des vacances qui vous ressemblent, au plus près de la nature, choisissez la FJM !

Votre séjour à partir de 252 €\* la semaine par pers.

*\*Tarif pour un séjour de 8 jours/7 nuits (arrivée le samedi après-midi, départ le samedi matin) en demi-pension en période verte. Ce tarif ne comprend pas les boissons, la taxe de séjour et les frais de dossier de 15 €. Formule pension complète = supplément 7 €/jour/pers.*

Retrouvez l'ensemble des séjours sur le site Internet de la FJM : <https://www.fondationjeanmoulin.fr/vos-vacances/residences-fjm/>

### AQUATONIC : offrez un moment de détente pour la fête des mères

Un moment de détente totale à l'Aquatonic du Val d'Europe comprenant l'accès au parcours aquatonic et un soin « Instant solaire » pour **103 €**, le bon valable 1 an.

Détails de l'offre et modalités d'achat du bon sur : <https://www.fondationjeanmoulin.fr/vos-loisirs/bien-etre/aquatonic/>



### KINOUGARDE : besoin d'une nounou pour la rentrée ?



Chaque semaine, votre nounou Kinougarde reçoit une idée d'activité en vidéo. Votre enfant partage des moments de garde ludiques et créatifs !

**Besoin d'une nounou ?** Rendez-vous sur votre site partenariat : [www.kinougarde.com/fondationjeanmoulin](http://www.kinougarde.com/fondationjeanmoulin)

Appelez votre conseiller partenariat au **01 56 58 58 62**

**Votre avantage FJM :** votre cotisation annuelle OFFERTE au lieu de 95 €.

### PREVITHAL : offres pour la fête des mères et la fête de pères

Retrouvez les offres concoctées pour un week-end de 2 nuits à Grandville.

Formule en demi-pension + soins + coupe de champagne à partir de **334 €** par personne.

Détails de l'offre et des soins à retrouver sur : <https://www.fondationjeanmoulin.fr/vos-loisirs/bien-etre/previthal/>



## Du côté de l'ANAS...

### Les beaux jours arrivent, vous cherchez où partir ?

L'Association nationale d'action sociale (ANAS) permet à tous les personnels du ministère de l'Intérieur, agents actifs ou retraités, de bénéficier d'offres de séjour dans ses centres de vacances.

**Profitez de nos tarifs avantageux et venez découvrir les centres de vacances ANAS**, implantés dans de belles régions françaises. Nos destinations vous permettront de vous ressourcer, de profiter du climat et des paysages.

Nos équipes vous attendent dans une ambiance familiale et conviviale, alors n'attendez plus, faites votre choix parmi nos destinations.

L'ANAS pense aussi aux enfants du personnel du ministère de l'Intérieur, nous proposons deux colonies de vacances d'été à découvrir sur notre catalogue.

Renseignements : [reservation@anas.asso.fr](mailto:reservation@anas.asso.fr)  
Catalogue 2022 en ligne sur [www.anas.asso.fr](http://www.anas.asso.fr)



> **CHSCT d'administration centrale**

**Jeudi 12 mai 2022** > Salle des Commissions à 14h30 sur le site Lumière - 40, av. des Terroirs de France - 75012 Paris]

> **CHSCT spécial préfetures**

**Jeudi 19 mai 2022** > Salle des Commissions à 14h30 sur le site Lumière - 40, av. des Terroirs de France - 75012 Paris]



> **Collecte de SANG**

> **A la préfecture de la Creuse**

> **Les 18 et 19 mai 2022**

Virginie Darpheuille, la préfète de la Creuse met à disposition de l'Établissement du sang français (EFS), les salons de la préfecture pour effectuer la collecte de sang.

Place Louis lacrocq - 23000 Guéret

> **En administration centrale** : (prise de rendez-vous en ligne à venir)

- **Site de Beauvau** (11, rue des Saussaies - 75008 Paris)

**Jeudi 2 juin 2022**

- **Site de Lognes** (27, cours des Petites Ecuries - 77185 Lognes)

**Jeudi 9 juin 2022**

- **Site de Lumière** (40, av. des Terroirs de France - 75012 Paris)

**Jeudi 16 juin 2022**

**Site de Garance** (18-20, rue des Pyrénées - 75020 Paris)

**Lundi 20 juin 2022**



> **Mai à vélo**

Le printemps est de sortie... et les bicyclettes aussi ! L'évènement créé en 2021 avec le soutien des ministères de la Transition écologique et des Sports a pour objectif de fédérer les acteurs du vélo autour de temps forts afin de promouvoir la pratique du vélo dans les déplacements quotidiens, la pratique sportive ou le tourisme, et atteindre les objectifs du Plan vélo.

Rendez-vous sur le site : [Mai à vélo](#) pour trouver des évènements près de chez vous.



## A LA SDPAS/DRCPN

### Départs :



**Anne-Lyse Manceau**, cheffe du bureau de la prévention et de la qualité de vie au travail (BPQVT)/SDPAS, en disponibilité pour convenance personnelle.

**Laurent Césarín**, major de police, en fonction au groupe d'assistance aux policiers victimes (GAPV)/SDPAS, muté au centre de rétention administrative de Palaiseau.

### Arrivées :



**Delphine Pommeret**, affectée en qualité de cheffe du bureau de la prévention et de la qualité de vie au travail (BPQVT)/SDPAS.

**Axel Sirven** affecté en qualité de conseiller en radioprotection au pôle santé et sécurité au travail (BPQVT)/SDPAS.